

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

ET DES FINANCES

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT**

RÉPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES REGIONS DE SEGOU,
MOPTI ET SIKASSO**



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
SIGLE ET ABBREVIATION.....	3
INTRODUCTION.....	2
I. Déroulement de la mission.....	3
C. RÉGION DE SIKASSO.....	26
1. Projet Electrification De 32 Localités Rurales Par Système Hybride.....	26
2. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D’UN ECHANGEUR, D’UN VIADUC ET D’AMENAGEMENT DE 10 KM DE VOIES URBAINES DANS VILLE DE SIKASSO	31
II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	38
III !. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	39
CONCLUSION	23
IV. ANNEXES	III
ANNEXE 1 : TDR	IV
ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES	X
ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DES PROJETS VISITES	XIII
CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFORMATIQUE MEDICALE	XIII
ANNEXE 4 : LES IMAGES	XIV

SIGLE ET ABBREVIATION

AGETIPE	Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CEPRIS	Cellule d'Exécution des Programmes de Renforcement des Infrastructures Sanitaires
CIRA	Conseil-Ingénierie et Recherche Appliquée
CPS ETC	Cellule de Planification Statistique du Secteur Equipement, Transports et Communication
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DGMP-DSP	Direction Générale des Marchés Publics et des Délégation de Service Public
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DNPD	Direction Nationale de la Planification du Développement
DGR	Direction Générale des Routes
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
EMCM	Entreprise Malienne de Construction Mobile
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
P/P	Projets/Programmes
PREM	« Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali »
PTI	Programme Triennal d'Investissement
RN7	Route Nationale N°7
TDR	Termes De Référence

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° **0150/MEF-SG du 10 novembre 2021**, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'est rendue du 15 au 24 novembre 2021, dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Baba **SANO**GO, Ingénieur de la Statistique, DNPD, Chef de mission ;
- M. Iwa Cherif **HAIDARA**, CPS Secteur Equipement, Transport et Commerce ;
- M. Bakary **DIAKITE**, CPS Secteur Mines et Energie;
- M. Seydou **COULIBALY**, DNPD ;
- M. Souleymane **KABORE**, DRPSIAP Ségou ;
- M. Amadou **NIARE** DRPSIAP Mopti ;
- M. Mahamadou H **MAIGA**, DRPSIAP Sikasso ;
- M. Konimba **TRAORE**, Chauffeur DNPD.

Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

La présente mission a été appuyée par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) de la région de Ségou, Mopti et Sikasso.

Elle porte sur cinq (05) projets en exécution dont deux (02) dans la région de Ségou et un (01) dans la Mopti et deux (02) dans la région de Sikasso.

- Programme De Développement Energie Biocarburant **RNP 2953** dans la région de Ségou ;
- Alliance Globale Changement Climatique/UE RNP 2689 dans la région de Ségou ;
- Aménagement Section Sévare -Mopti De La Rn6, Aménagement De 10 Km de Voirie dont 5 Km à Sévare, **RNP 3230** dans la région de Mopti ;

- Projet Electrification De 32 Localités Rurales par Système Hybride **RNP 3048** région de Sikasso;
- Construction d'un Echangeur Viaduc et Aménagement de 10km Voiries dans la Ville de Sikasso **RNP 3176**.

L'objectif du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

Les résultats attendus de cette mission sont :

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi des projets/programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnes impliquées dans l'exécution desdits projets.

Ci-jointe la liste des personnes rencontrées et des documents consultés (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. IV. Annexes.

I. DÉROULEMENT DE LA MISSION

Sur le plan technique et méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (02) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui a permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet), mais aussi d'établir un calendrier pour la poursuite des travaux. Une seconde phase de visite des réalisations physiques sur le terrain a permis de constater l'effectivité des réalisations, apprécier leur niveau d'exécution et difficultés rencontrées et d'échanger au besoin avec les bénéficiaires.

Par ailleurs, dans les localités visitées, la mission a rendu des visites de courtoisie aux autorités administratives avant de commencer le travail technique et les visite de terrain.

A. REGION DE SEGOU

La région de Ségou est concernée par Programme de Développement Energie Biocarburant RNP 2953 et Alliance Globale Changement Climatique/UE RNP 2689.

1. Programme de Développement Energie Biocarburant (RNP : 2953)

Le programme de développement Energie des Biocarburant est initié par ANADEB, le programme est en cours de réalisation depuis 2016. Il couvre les Régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti. Son financement acquis total est de **1,881 milliards de F CFA** et financé sur le Budget National.

Le projet a pour objet de « l'accroissement de la production locale d'énergie par le développement des biocarburants, en vue de fournir à moindre coût, de l'énergie locale pour satisfaire les besoins socio-économiques du pays de promouvoir la production et la transformation du Jatropha, créer des activités génératrices de revenus afin de réduire les départs massifs pour exode rurale ».

1.1. Séance de travail tenue dans le cadre de la mission

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, l'équipe de la mission a tenu une séance de travail avec la Direction Générale de n'ANADEB. Pendant cette séance de travail, il ressort réel déficit d'information et de documentation sur le projet. Il ressort que le programme à appuyer les coopératives productrices de Jatropha en Kits dont plus de cinquante associations et groupement.

1.1.1. État d'avancement des travaux

La situation d'exécution du Projet est relativement très faible et pas de documents attestant l'état d'avancement du programme.

A la suite des échanges, il est constaté que plus d'une cinquantaine coopérative ont bénéficié des kits pour les récoltes, les transports et la commercialisation des produits du jatropha.

–

Globalement, à la date du 15 novembre 2021, l'exécution du programme très mitigée car il n'y aucune information sur l'état d'exécution.

1.1.2 État d'exécution financière du projet

D'un montant total de 1,881 milliards acquis entre 2016 et 2020, le programme a été exécuté à hauteur de 54,44% pour un montant total de **1,024 milliards de FCFA**, sur le budget national.

1.1.3. Système de suivi évaluation

Pour mener à bien la mission de suivi la Direction de l'ANADEB procède à des missions de suivi périodique. La CPS du secteur mine énergie organise des missions de suivi du sur les projets du secteur.

Outre la mission, il a été mis en place par l'ANADEB un comité de suivi du projet afin d'assurer un bon suivi des activités et un contrôle efficient du projet.

1.1.4. État des passations de marchés

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme il n'y a pas de justificatif sur la situation des passations des marchés.

1.2 Visite de chantier

La mission s'est rendue dans la localité de Baraouéli pour les exploitations de Jatropha et échanger avec les membres de la coopérative de la localité. Au cours des échanges la mission a constaté que la coopérative a acquis des équipements tel que :

- une bascule qui se trouve chez le président de la coopération ;
- une charrette pour le transport des produits ;
- une Brouillette.
- des sessions de formation des acteurs ;
- acquisition de décortiqueuse ;
- des graines pour les pépinières.







2.2 Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- absence des documents de projets ;
- difficulté lié à la commercialisation des produits récoltés ;
- absence de magasin de stockage des produits ;
- absence de visibilité sur les réalisations du projet sur le terrain ;
- l'absence de justificatif sur les décaissements ;
- manque de communication entre les coopératives et l'unité de gestion du projet.

Ces situations sont imputables à de nombreuses difficultés aux soins de la coordination de l'ANADEB cela a été soldé par le remplacement des responsables du projet.

2. Alliance Globale Changement Climatique/UE RNP 2689

Alliance Globale Changement Climatique, est financé par l'Union Européenne, à travers l'AMCC+. S'inscrivant dans l'Agenda 2030, il veut contribuer à atteindre progressivement les

cibles de l'ODD 13, mais favorise aussi les progrès vers l'atteinte de l'objectif 15. Il couvre la période du 19 juin 2017 au 18 Décembre 2023, soit 78 mois dont 70 mois de phase opérationnelle et 8 mois de phase de clôture.

Objectif général

Dans un contexte d'extrême vulnérabilité aux effets du changement climatique, le programme vise à contribuer à la gestion durable des ressources naturelles, en réponse aux enjeux liés au changement climatique.

Dans cette perspective, il se concentre sur le secteur forestier et intervient au niveau de la gouvernance du secteur et de l'amélioration de la couverture forestière, à travers 4 résultats répartis en deux volets :

- Renforcement des capacités et de suivi du programme : i) La communication et l'information dans le domaine du changement climatique et de la foresterie sont améliorées ; ii) La capacité opérationnelle de l'équipe en charge du SIFOR est renforcée ; iii) Le système MNV (Mesure, Notification et Vérification) est initié ;
- **Amélioration de la couverture forestière** : iv) La couverture forestière dans les communes d'intervention est améliorée. Pour réaliser les 4 résultats, 17 activités sont prévues. Les activités contribuant au Résultat 4 ont été mises en œuvre à travers 5 sous-projets, élaborés par des ONG, suite à un appel à propositions du Programme et mis en œuvre dans 47 communes de 3 Régions : Ségou et Mopti (46 communes) et Sikasso (1 commune).

Le coût total du projet est estimé à 7150 000 EUR soit environ **4,690 milliards de F CFA**. Le financement assuré par Union Européenne est de **6 000 000 EUR** soit **3,935 milliards de F CFA** et la contrepartie malienne est de **393,574 millions de F CFA** et les ONG contribuent à hauteur de **361 millions de F CFA**. Pour une durée d'exécution de **6 ans 5 mois (juin 2017 à décembre 2023)**.

Le Projet intervient dans les Régions de Sikasso, Ségou et Mopti.

- Région de Sikasso 1 cercle, Yorosso, 1 commune
- Région de Ségou : 5 cercles : Ségou, San, Bla, Barouéli et Tominian, pour 24 communes
- Région de Mopti : 3 cercles : Mopti, Bandiagara et Douentza, pour 22 communes,

1.1. Séance de travail tenue dans le cadre de la mission

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, l'équipe de la mission a tenu une séance de travail avec l'Unité de gestion du projet avant d'effectuer une visite (voir liste des présences en annexes).

Au cours de cette séance de travail technique, l'équipe de la mission à aborder les questions sur les objectifs de la mission, mais aussi de passer en revue l'exécution du projet et de discuter des difficultés.

1.1.1. État d'avancement des travaux

Les réalisations physiques des actions de boisement sont à 63,10 % sans les réalisations de la campagne 2021. L'espoir est permis de boucler les 4550 ha d'amélioration de la couverture forestière nationale.

Les 2 jardins polyvalents et 5 périmètres maraîchers prévus pour les Groupements et Associations de femmes et de jeunes sont réalisés et fonctionnels.

Au titre des réalisations financières du budget de la convention, le taux global de réalisation est d'environ 64,92 %, soit 24,68 % pour le Budget d'Etat, 95,66% pour le financement de l'UE et 40,56 % au titre de la contribution des ONG partenaires en charge des actions de boisements.

1.1.2 État d'exécution financière du projet

Sur un coût total de 4,722 milliards F CFA, il a été mobilisé 3,067 milliards de F CFA soit un taux d'exécution de 64,95%

Situation de paiement des différents contrats (Montant en F CFA)

Sources de financement	Financem ent acquis	Cumul décaissem ents au 31/12/2020	Taux de décaissem ent (en %)
Financement intérieur :	393, 574	97, 165	24,68
A. Budget National :			
- Equipement investissement	-		
-PPTE :			
B. Autofinancement :			

<i>Autres :(Populations/Collectivités) ONG</i>	360, 776	146,338	40, 56
Total financement intérieur	754,350	243,503	30,93
Financement extérieur :	3 935,742	2823	95,66
-Bailleur n°1 : Union.....	3 935,742	2823	95,66
Total financement extérieur	3 935,742	2823	95,66
Total des financements	4 690,092	3066,503	64,92

Source : AGCC.

- Le financement mobiliser par le partenaire : **28203 milliards de F CFA, soit 95,66%** ;
- Quant à la contrepartie nationale, il ressort un décaissement de 97,156 million de F CFA selon UGP/AGCC par contre sur la base des décaissements de la revue le montant total de **438 millions de F CFA**

1.1.3. Système de suivi évaluation

La plupart des composantes du projet étant réalisé par les ONG, unité de gestion assure un suivi particulier de sa mise en œuvre, il y'a la Cellule de la Planification et de Statistique qui organise des missions de suivi périodique. Un comité de pilotage est mis en place pour la mise en place à travers un Arrêté N° 2614 MEADD-SG du 08 Août 2017 du Ministre en charge de l'Environnement et du développement durable. Il a pour rôle d'appuyer l'orientation stratégique et l'exécution du programme. La Direction Nationale des Eaux et Forêts et l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) sont les deux (2) principales structures bénéficiaires de l'action. Elles ont désigné des points focaux pour faciliter le suivi de la mise en œuvre de ses activités et d'assurer le portage des activités relevant de leur responsabilité. La Cellule du Système d'Information Forestier (SIFOR), considéré comme le référentiel au plan national pour la gestion et le suivi des ressources naturelles, a en charge le suivi-évaluation des actions sur le terrain.

1.1.4. État des passations de marchés

La situation des marchés se présente dans deux tableaux différents, l'un sur la situation des marchés passés sur les ressources du partenaire et l'autre sur le budget national :

Etat de passation des marchés sur le budget du partenaire

D'ordre	Intitulé des marchés	Dates de lancement	Date de signature
1	Elaboration d'une stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et de la foresterie assortie de plans de communication	28 novembre 2017	15 Janvier 2018
2	Initiation du système MNV au secteur forêt (marché de service).	28 novembre 2018	19 décembre /2018
3	Appel à propositions pour la réalisation d'actions d'améliorations de la couverture forestière du Mali. (Contrats de subventions aux ONG)	23 Février 2018	Avril 2019 Mai 2019 1er novembre 2019 (<i>Cf détail des contrats ci-après</i>)
4	Etude de faisabilité sur l'utilisation du mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD+) au Mali.	19 novembre 2019	20 décembre 2020
5	Evaluation à mi-parcours du programme AGCC-Mali2	30 novembre 2020	10 février 2021

Source : UGP/AGCC

Etat de passation des marchés sur le financement du budget d'Etat

N°	Intitulé du Marché	Dates de lancement	Date de signature
6	Fournitures de bureau		

N°	Intitulé du Marché	Dates de lancement	Date de signature
7	Source alternative 14 plaques et 12 batteries au profit de l'AGCC pour le SIFOR		
8	Achat d'Ordinateurs Portables HP CORE I7 2,4 GHZ écran HD LED 15 pouces disque dur 1T 8 Go de RAM au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°073/MEADD-DFM 2019		21/08/2019
9	Achat de mobiliers de bureaux au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°99/MEADD-DFM 2019		22/08/2019
10	Fourniture et pose d'un groupe électrogène de 25 KVA et accessoires au profit de l'AGCC MALI 2, du MEADD suivant contrat n		16/09/2019
11	Fourniture et pose de matériels et accessoires du groupe électrogène de 25 KVA et au profit de l'AGCC MALI 2, du MEADD suivant contrat n°0200/MEADD-DFM 2019		28/10/2019
12	Fourniture de pneus 205/R16 au profit de l'AGCC MALI 2 suivant contrat n°0215/MEADD-DFM 2019		05/11/2019
13	Fourniture de GPS GARMIN ETREX 20 au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0217/MEADD-DFM- 2019		07/11/2019
14	Fourniture d'imprimantes Laserjet Entreprise M608 dn Imprimante monochrome au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0256/MEADD-DFM- 2019		12/11/2019
15	Réalisation de l'Inventaire Forestier de 5 communes de la zone d'Intervention du Programme AGCC 2 suivant contrat n°		12/112019

N°	Intitulé du Marché	Dates de lancement	Date de signature
16	Fourniture de photocopieuse Canon IR 2520 au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0262/MEADD-DFM- 2019		18/11/2019
17	Fourniture Motos au profit de l'AGCC MALI 2, du MEADD suivant contrat n		27/04/2020
18	Fourniture d'Ordinateur de bureau au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0047/MEADD-DFM-DAMP 2020		28/05/2020
19	Achat de batteries et de rouleaux de fil au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0060/MEADD-DFM-DAMP 2020		09/06/2020
20	Fourniture d'un Ordinateur de bureau au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°00 83/MEADD-DFM-DAMP 2020		15/07/2020
21	Fourniture d'Ordinateur Portable au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°100/MEADD-DFM-DAMP 2020		23/09/2020
22	Fourniture de GPS ETREX 20 au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0114/MEADD-DFM-DAMP 2020		15/10/2020
23	Fourniture de motos au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°00/MEADD-DFM-DAMP 2020		06/11/2020
24	Fourniture d'encres au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°00208/MEADD-DFM-DAMP 2020		
25	Fourniture de 5 motos au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°4159/MEADD-DFM-DAMP 2020		05/11/2020

N°	Intitulé du Marché	Dates de lancement	Date de signature
26	Fourniture d'un Ordinateur de bureau complet CORE I7 32 Go AIO PC 64 Bit Windows 64 Pro 24 pouces au profit de l'AGCC mali 2 suivant contrat n°0083/MEADD-DFM-DAMP 2020		07/07/2020

1.2 Visite de chantier

La visite de terrain a eu lieu dans la région de Ségou notamment les localités de :

- Baraouéli ou elle a visité deux exploitations de M. Amara KONE et Mamadou TOGOLA ou le projet à financer la réalisation d'un (1) ha pour chacun eux, en Anacardier, manguier, goyavier, pomme Canel et citron en août 2020 ;
- Bla précisément dans le village de Kontola la mission a visité les deux (02) ha d'eucalyptus de Seny KANOUTE ;
- Dans la localité de San la mission a visité les exploitations maraichères des femmes de la coopérative Danaya de San ou le projet a accompagné l'association avec la réalisation d'un certain nombre d'activité (la clôture de la parcelle, l'installation d'un système de pompage)

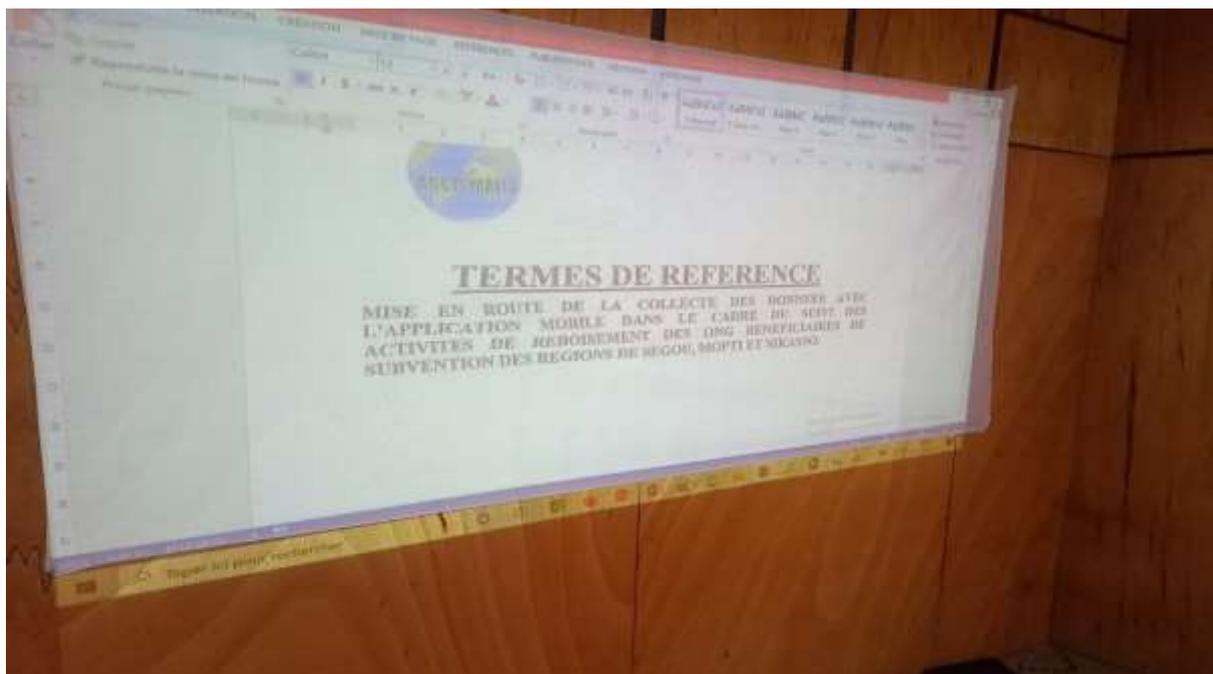
La mission à coïncider avec une session de formation des agents de terrain à San sur « la mise en route de la collecte des données avec l'application mobile dans le cadre de suivi des activités de reboisement des ONG bénéficiaires de subvention des régions de Ségou, Mopti et Sikasso ».





La session de formation à San







2.2 Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats qui se dégagent sont :

- l'appropriation du projet par les bénéficiaires ;
- la réalisation des activités du projet dans le délai ;
- une différence entre la situation des décaissements de la contrepartie fournie par UGP et la revue annule.

B. REGION DE MOPTI

La région de Mopti est concernée par le projets d'Aménagement en 2X2 Voies de la Section Sevaré-Mopti de la Route Nationale N°6 (RN5) d'Aménagement de 10Kl de voiries dont 5 Km à Mopti et 5Km à Sevaré et construction de la Voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo.

1. Aménagement Section Sevré -Mopti De La Rn6, Aménagement De 10 Km De Voirie Dont 5 5 Km à Mopti et 5Km à Sévare et construction de la Voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo. RNP 3020

Situé dans la ville de Mopti, chef-lieu du cercle et de la 5^{ème} région Administrative du Mali Il consiste à l'aménagement des axes et tronçons routier suivant qui sont répartis en quatre (4) lots :

- Lot 1 la section de la route RN 6 entre Sevaré et Mopti sur environ 13 Km à partir du carrefour RN 16- RN15 –RN6 à Sevaré jusqu'au château d'Eau à l'entrée de Mopti ;
- Lots 2 la voies de contournement d l'aéroport de Mopti Ambodiédjo dans la ville Sevaré sur environ 14,047 Km, y compris la rue 124 (0.33Km) à Sevaré Secteur III, qui assure la liaison entre la voie CAN et la voie contournement ;
- Lot 3 5 Km de voirie à Mopti : la route de Médinacoura (5.300Km) ;
- Lot 4 5 Km de voirie à Sevaré : i) rue 70 (0,5 Km) à Sevaré Secteur III, ii) rue 62 (0,5 Km) à Sevaré Secteur III, iii) rue 12 (0,635 Km) à Sevaré Secteur II, iv) rue 5 et 3 (0,710 Km) à Sevaré Secteur I, v) rue 70 (0,710 Km) à Sevaré Secteur ; vi) rue 48 (1,300 Km) Sevaré secteur I.

Financer par la BOAD à hauteur de 96,73% et le Gouvernement du Mali à 3,27%

L'Objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de circulation sur les axes concernés et augmenter le niveau de service aux usagers de la route sur ces différentes voies.

Le coût total du projet est de **32,602 milliards de F CFA** pour une durée d'exécution 30 mois

1.1. Séance de travail tenue dans le cadre de la mission

Dans le cadre du suivi du projet, la mission a tenu une séance de travail avec l'Entreprise et le Bureau de contrôle assuré par CIRA. Les échanges ont porté sur l'état d'avancement des travaux ainsi que le niveau de décaissement.

1.1.1. État d'avancement des travaux

Pour l'avancement des travaux il n'y a pas eu de réalisation de façon globale. L'état d'avancement se présente comme suit :

- ✓ installation et repli d'entreprise 35% ;
- ✓ installation mission de contrôle 31,80%
- ✓ déviation et aménagements provisoires pour le maintien de la circulation au moment des travaux 0% ;
- ✓ maintenance entretien du laboratoire, des logements, et bureau de la mission de contrôle 7,8%
- ✓ fourniture de véhicule à l'administration pour besoins de supervision des travaux 100% ;
- ✓ frais de fonctionnement et l'entretien des véhicules mis à la disposition de l'administration 6,25% ;
- ✓ géotechnique complémentaire 48,33% ;
- ✓ campagne de déflexion à la fin des travaux de chaudière 0% ;
- ✓ campagne de l'uni de la chaussée 0% ;
- ✓ étude technique et d'exécution 60%.

En résumé il ressort un taux d'exécution globale de 2,50% à la date du 31 octobre 2021.

1.1.2 État d'exécution financière du projet

Un décaissement de 5,510 milliards de F CFA a été effectué sur le financement de la BOAD pour l'avance de démarrage. Qui a été payé à la date du 120 octobre 2021 Quant au 3,27% soit 186,272 280 F CFA il est en attente de paiement. Cela signifie qu'il n'y a pas eu de décaissement sur les 500 millions de F CFA prévue sur le BSI 2021 comme contrepartie nationale.

Situation de paiement des différents contrats (Montant en F CFA)

Sources de financement	Financem ent acquis	Cumul décaissem ents au 31/12/2020	Taux de décaissem ent (en %)
-------------------------------	--------------------------------	---	---

Financement intérieur :	500	0	0
<i>A. Budget National :</i>			
- Equipement - investissement			
-PPTE :			
<i>B. Autofinancement :</i>			
<i>Autres :(Populations/Collec tivités) ONG</i>	0	0	0
Total financement intérieur	500	243,503	30,93
Financement extérieur :	3 935,742	2823	95,66
-Bailleur n°1 : Union.....	3 935,742	2823	95,66
Total financement extérieur	3 935,742	2823	95,66
Total des financements	4 690,092	3066,503	64,92

Source : AGCC.

- Le financement mobiliser par le partenaire : **28203 milliards de F CFA, soit 95,66%** ;
- Quant à la contrepartie nationale, il ressort un décaissement de 97,156 million de F CFA selon UGP/AGCC par contre sur la base des décaissements de la revue le montant total de **438 millions de F CFA**

1.1.3. Système de suivi évaluation

Pour le suivi et le contrôle des travaux sur le chantier, le bureau CIRA-SA a été recruté. Ledit bureau a pour entre autres tâches :

- l'approbation des plans d'exécution proposés par l'entreprise ;
- la vérification de la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution ;
- l'établissement des fiches de contrôle qualité ;
- le suivi de la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier.

Pour les besoins de sa mission, le bureau comprend un chef de mission et des ingénieurs (ingénieurs géotechniciens, ingénieurs ouvrage d'art, topographes, environnementalistes, des techniciens surveillants, etc.).

En plus du bureau de contrôle, les travaux sont suivis par les deux Chefs de Projet représentant respectivement le Maître d’Ouvrage et le Maître d’Ouvrage Délégué. Les réunions périodiques sont organisées avec les différentes parties prenantes du projet (le Maître d’Ouvrage, le Maître d’Ouvrage Délégué, le Bureau de Contrôle et le groupement d’Entreprises). Lesdites réunions sont sanctionnées par des Procès-verbaux (PV) de réunions.

Enfin, des missions de suivi sont effectuées par la Cellule de Planification et de la Statistique du secteur équipement ainsi que Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) dans le cadre du suivi physique et financier des projets et programmes.

1.1.4. État des passations de marchés

La situation des marchés se présente comme suit :

- marché N° 00432/DGMP/DSP 2021 du 30 novembre 2020 relatif au travaux de d’aménagement de la section Sevaré Mopti de la route nationale N° 6 (RN6) d’aménagement de 10 Km de voies dont 5 Km dans la ville de Mopti et de 5 Km dans la ville de Sevaré et la construction de la voie de contournement de l’aéroport de Mopti Ambodedjo pour 32 601 687 065 F CFA ;

1.2 Visite de chantier

La visite de chantier s’est déroulée en compagnie de l’Entreprise et le Bureau de contrôle. Elle a concerné au niveau de la base vie du projet, les bureaux ainsi que les travaux sur la déviation de la route Sevaré Mopti.





2.3 Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de terrain et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, il a été constaté le refus de certaines personnes à coopérer pour le processus de recensements et de libération des emprises du projet sur les 33 personnes affectées dans le quartier Tahikiri seule 2 personnes ont accepté de coopérer.

C. RÉGION DE SIKASSO

La région de Sikasso est concernée par deux projets à savoir le Projet Electrification De 32 Localités Rurales Par Système Hybride, Viaduc et Aménagement de 10 km de voiries à Sikasso dont le Maître d’Ouvrage est le Ministère des Transports et des Infrastructures.

1. Projet Electrification De 32 Localités Rurales Par Système Hybride

Le projet porte sur l’électrification de 32 localités par centrales hybrides solaires photovoltaïques/diesel, dont 10 anciennes et 22 nouvelles localités. Le projet permettra de réaliser :

- 32 centrales hybrides solaires photovoltaïques/diesel dans 32 localités ;
- 13154 branchements au bénéfice de plus de 92 000 personnes en milieu rural ;
- 1,68 MWe solaire ;
- 198 km de réseau MT/BT ;
- Environ 160 emplois permanents.

Le Projet est financé par le fond Abu Dhabi et le Gouvernement du Mali pour un coût total de 12,570 milliards de F CFA. Dont 3,247 et 7,949 milliards F CFA pour les bailleurs (Fond Abu Dhabi, BADEA, et AFD) et 1,380 milliards de F CFA pour le Gouvernement du Mali. Pour une durée d’exécution initiale de 5ans 2016-2020.

1.1. Les Séances de travail

Dans le cadre du suivi du projet, la mission a tenu une séance de travail avec unité de gestion du projet au sein de l’AMADER.

Au cours de cette rencontre, il ressort que ledit projet est la seule qui connaît des difficultés dans sa mise en œuvre avec un niveau d’avancement des travaux très lent et un taux décaissement très faible. L’accompagnement du bailleur qui connaît beaucoup de retard. Pour réaliser le projet, les travaux ont été scindés en deux lots : i) un premier lot de 10 localités dont le marché pour la réalisation des centrales hybrides PV/diesel et des réseaux électriques MT/BT a été attribuer à ACCESS SA pour un montant de 2,96 milliards de F CFA ; ii) le second lot de 22 localités don recrutement de l’entreprise pour les travaux est en cours.

L’Etat d’avancement global des 10 localités est estimé à 47,58% sur un délai d’exécution totalement consommé.

1.1.1. État d’avancement des travaux

L’état d’avancement des travaux (à la date du 14 novembre 2021) se présente ainsi :

- Pour les 10 localités il est estimé en moyen à 66 % sur un délai d'exécution totalement consommé 333,33%. Il se décompose ainsi : i) Les localités concernées sont Zantiébougou, Finkolo-ganadougou et Tabacoro. Ce marché, d'un montant de 822 697 200 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux d'exécution physique est de 66%. Les Localités de Zantiébougou et Tabacoro, prévues pour être raccorder au réseau national, ont été remplacées respectivement par Faragouara et Kologo-Degnié ; ii) Les localités concernées sont Bladié, Massigui, et Bancoumana. Ce marché, d'un montant de 928 851 450 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux d'exécution physique est de 66%. La Localité de Bancoumana prévue pour être raccorder au réseau national, a été remplacée par Nangola ; iii) Les localités concernées sont Manankoro, Sikorolé, Bougoula et Kébila. Ce marché, d'un montant de 1 204 206 650 F CFA a été attribué à l'entreprise ACCESS-SA pour un délai d'exécution de 12 mois. Le taux d'exécution physique est de 69%. Les travaux sont en cours.
- Quant aux 22 localités, le lancement d'un appel d'offres international a été effectué le 12 janvier 2020 pour la réalisation des ouvrages électriques hybrides solaires PV/diesels, des réseaux de distribution et de branchements pour les 22 localités. Six projets de marchés d'un montant total de 7 130 996 548 FCFA, issus du processus, ont reçus l'ANO de la BADEA et de l'ADFD respectivement le 25 janvier et le 04 mars 2021. Les 6 marchés (voir annexe N°7) ont été introduits dans le circuit national de conclusion et d'approbation.

Les sites des localités de Manankor, Finkolo-Ganadougou tous dans la région de Sikasso, les travaux sont totalement terminés.

La situation des paiements à la date du 15/11/2021 est consignée dans le tableau ci-dessous :

Situation des paiements des différents contrats (en F CFA)

Désignation	Coût total	Paiement effectué	Taux de paiement des Contrats (%)
Etat	1 380 000 000	350 290 000	25,38
<i>Les 10 Localités (Fond Abu Dhabi)</i>	3 247 000 000	1 639 000 000	50,48

Les 22 Localités (BADEA et ADFD)	7 949 000 000	109 000 000	1,37
Total	12 576 000 000	2 098 290 000	16,68

Source : AMADER, Rapport d'exécution du Projet (situation des engagements et paiements au 23/11/21).

Il ressort de l'analyse des données du tableau, un décaissement global de 2,098 milliards de FCFA F CFA pour un taux de paiement global de **16,68%**. Une analyse détaillée des données montre qu'excepté, les marchés des 10 localités (50,48%), les taux de paiement sont inférieurs à 5% pour les marchés des 20 localités et quant à la contrepartie nationale le taux est de 25,38%.

1.1.3. Système de Suivi-évaluation

Le suivi et évaluation du projet est assuré par l'AMADER à travers les réunions mensuelles sur l'état d'avancement des projets en cours d'exécution. En plus de ces réuni, elle organise des missions de suivi trimestriel sur le terrain. Un bureau d'étude technique a été recruté pour assurer le contrôle et le suivi sur les sites.

Quant aux structure comme la CPS et la DNPd, elles organisent des missions de suivies physique et financier des projets et programmes au moins une fois par an.

1.1.4. État de passation des marchés

Les présents travaux dudit projet sont réalisés en deux Lots de marchés. L'Etat de passation des marchés se présente comme suit :

Lot1 :

- Marché N°01179 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans les dix localités en république du Mali localités de Zantièbougou, Finkolo-Ganadougou, Tabacoro pour un montant de 822 697 200 F CFA pour un délai de 365 jours ;
- Marché N°01179 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans les dix localités en république du Mali dans les localités Bladiè, Massigui, Bancoumana pour un montant de 928 851 450 F CFA pour 365 jours ;
- Marché N°01181 DGMP/DSP 2018 relatif à la fourniture, installation et mise en service de centrales Hybrides photovoltaïques-diesel et des réseaux électriques MT/BT dans

les dix localités en république du Mali, dans les localités de Manankoro, Sikorole, Bougoula et Kébila pour un montant de 1204206650 F CFA pour un délais d'exécution de 365 jours ;

- Marché N°02721 DGMP/DSP 2018 Maitrise d'ouvrage totale (étude technique, contrôle et supervision des travaux de réalisation des ouvrages électrique Hybrides solaire photovoltaïques-diesel et de distribution pour les 22 localités en république du Mali) du projets systèmes Hybrides (PERSHY).

Les marchés ont été signés le 12 juillet 2018.

Lot 2 : les procédures de passation du marché sont toujours en cours.

2.2 Visite de chantier

La visite de chantier s'est déroulée en présence du bureau d'étude dans la localité de Kébila. Pour cette localité, les travaux de génie civil sont démarrés le 17 février 2020 pour une durée d'exécution de 27 mois. A la date du 23 novembre 2021 les travaux étaient réalisés à hauteur de 67% pour un délai consommé de 21 mois.

Par ailleurs, il est important de signaler que la visite de terrain de la mission a coïncidé avec le redémarrage des travaux sur le site qui étaient en suspension pour faute de paiement des décomptes.





2.3 Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, les principaux constats sont :

- Un retard considérable dans l'exécution des travaux compte tenu de la faible mobilisation des ressources ;
- Retard dans la mobilisation des ressources de la BADEA et de l'ADFD.

Au regard de ces constats, notamment le retard dans l'exécution du chantier, des mesures urgentes doit être prises par l'entreprise pour finir les travaux à la date indiquée dans son nouveau planning d'achèvement des travaux qui doit être validé par le Maître d'Ouvrage Délégué. Enfin, il urge pour le Maître d'Ouvrage, le Maître d'Ouvrage délégué, le bureau de contrôle ainsi que les autorités administratives et communales de prendre les dispositions utiles pour faire libérer les emprises impactées.

2. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR, D'UN VIADUC ET D'AMENAGEMENT DE 10 KM DE VOIES URBAINES DANS VILLE DE SIKASSO

Dans le cadre de la poursuite du désenclavement intérieur et extérieur de notre pays, le Gouvernement du Mali a adopté en octobre 2015, la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transports et du Désenclavement (PNTITD) et son plan d'actions sur la période 2015-2019.

La réalisation du projet de construction d'un échangeur, d'un viaduc ainsi que l'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso sur la période 2019-2021 s'inscrit en droite ligne de cette politique, notamment la modernisation des infrastructures urbaines dans les capitales régionales.

Le projet concerne : i) la construction d'un échangeur de type « trompette » au carrefour de Sikasso-Koutiala (Intersection RN7-RN11) ; ii) la construction d'un viaduc de 450,5 m au carrefour de l'OUA ; et iii) l'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité urbaine dans la ville de Sikasso en vue de rendre meilleur la qualité de vie de ses habitants et dynamiser les échanges économiques au niveau national et régional.

Les objectifs spécifiques sont :

- décongestionner le trafic dans la ville de Sikasso ;
- améliorer la mobilité dans la ville de Sikasso ;
- moderniser le réseau de voiries dans la ville de Sikasso ;
- réduire de façon notable les accidents de circulation et les embouteillages ;
- pourvoir la ville de Sikasso en infrastructures modernes suffisantes pour assurer son décollage industriel ;
- améliorer la sécurité routière, le confort des usagers ainsi que le cadre de vie de populations ;
- réduire le coût d'exploitation des véhicules et des transports.

Les mesures environnementales et sociales préconisées dans le Plan de Gestion

Environnementale et Sociale (PGES), comprennent : i) la plantation d'arbres d'essence adaptée à la zone du projet ; ii) la réalisation de travaux relatifs à la ré-végétalisation des emprunts ; iii)

les mesures de sensibilisation des ouvriers et des populations riveraines sur les MST/SIDA pendant la phase de réalisation des travaux ; iv) la promotion de l'assainissement autonome au niveau des concessions le long des axes routiers du projet, v) la gestion des déchets solides, vi) l'indemnisation des Personnes Affectées par le Projet (PAP) et/ou les compensations pour pertes d'activités économiques ; iv) l'information générale du public et des usagers de la route ; et v) l'audit de la sécurité routière pendant l'exécution des travaux.

Le financement du projet est assuré par la BOAD et le Budget national.

2.1. Séance de travail tenue dans le cadre de la mission

Pour les besoins de la mission, il a été tenue une séance de travail technique dans les locaux de la mission de contrôle. Outre l'équipe de la mission, elle a vu la participation du chef de mission de la Mission de Contrôle et un représentant de l'entreprise chargée de l'exécution des travaux.

La séance de travail avait pour objectif, d'une part, d'expliquer les objectifs de la mission et d'autre part, de passer en revue l'état d'avancement des travaux, la situation financière du projet, les marchés et les difficultés rencontrées.

De ces échanges, il ressort que les travaux de réalisation du projet de construction d'un Echangeur, d'un viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso connaissent un retard suite aux procédures très longues des personnes à indemniser.

Les travaux seront réalisés en lot unique et comprennent essentiellement (i) l'installation de chantier, (ii) les terrassements généraux, (ii) la réalisation des ouvrages d'art (échangeur et viaduc), (iii) la réalisation des corps de chaussée et des dépendances ; (iv) le drainage transversal et longitudinal ; (v) l'éclairage public ; (vi) la mise en place de la signalisation routière et des équipements de sécurité ; (v) la mise en œuvre des mesures préconisées dans le PGES.

2.1.1. État d'avancement physique des travaux

L'avancement des travaux à la date du 23 décembre 2020 est consigné dans le tableau ci-après :

Etat d'avancement des travaux à la date du 23 décembre 2020

N°	Désignation	Etat d'avancement (%)
01	Echangeur	37,94

02	Viaduc	57,99
03	Rue 166, Wayerma : rue passant devant l'Etat Civil Secondaire	72,76
04	Rue 207, Rue passant derrière la Direction Régionale de l'Agriculture, entre le Pied à Terre du Gouvernorat et la Direction Régionale des Eaux et Forêts et allant au Conseil Régional	80,84
05	Rue 143, Wayerma : rue passant devant le CSCOM	79,20
06	Rues 113-167-166, Hamdallaye : rue allant au marché	76,92
07	Rues 31-43, Kaboïla-Macourani : rue allant à la jonction avec l'Avenue Abdoulaye WADE	72,50
08	Rue 450, Médine : rue passant devant la porte de Mme KONIPO	89,70
09	Rue 453, Médine : rue passant derrière la Protection Civile	80,77
10	Rue 52, Bougoula ville : rue passant devant la mosquée du Flasso	64,17
11	Rue 100, Wayerma : rue allant de l'ECOBANK jusqu'à la mosquée SOUMANO	90,60
12	Rue 85, Bougoula Ville-Fama : rue allant du TATA jusqu'à l'école TIEBA	84,56
Global		62,14

Source : Bureau d'Ingénieur Conseil CIRA-SA, rapport de supervision des travaux

L'avancement global des travaux à la date du 15 décembre 2021 est évalué à **62,14%** pour un délai consommé de **77,78 %**.

2.1.2. Système de Suivi-évaluation

Le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux de construction de l'échangeur, d'un viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso sont assurés par le Bureau d'Ingénieurs Conseils CIRA SA. À cet effet, ledit bureau (i) approuve les plans d'exécution proposés par l'entreprise, (ii) vérifie la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution et (iii) établit les fiches de contrôle qualité. Pour assurer pleinement sa mission, le bureau est constitué d'un chef de mission et des ingénieurs (ingénieurs géotechniciens, ingénieurs ouvrage d'art, topographes, environnementalistes) et des techniciens

surveillants. Outre la mission de contrôle, les travaux font l'objet de supervision de la BOAD, pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux.

Enfin, les travaux sont suivis par le Maître d'Ouvrage, représenté par le Chef de Projet et la DNPD à travers des missions de suivi physique et financier des projets/programmes.

2.1.3. État des passations de marchés

Dans le cadre de l'exécution du présent projet, les marchés passés sont relatifs aux travaux et au contrôle et surveillance.

Au titre des travaux, il a été conclu entre le Département des Infrastructures et de l'Équipement et l'entreprise EGK le marché n°2966/DGMP-DSP 2019, passé après entente directe, pour un montant Hors Taxes/Hors Droits de Douane de **27.044.653.565 F.CFA** HT/HD et un délai d'exécution de 27 mois. Le financement est assuré par la BOAD à hauteur de 77,11% et le Budget National, exercices 2019 et 2020 à hauteur de 22,89%.

Au titre des prestations pour le contrôle et la surveillance des travaux, il a été conclu entre le Département des Infrastructures et de l'Équipement et CIRA SA le contrat n°01295/DGMPDSP 2019, pour un montant Hors Taxes/Hors Droits de Douane de **1.284.382.300 F.CFA** et un délai d'exécution de 29 mois. Le financement est assuré à hauteur de 100% par la BOAD.

2.1.4 État d'exécution financière

La situation des paiements à la date du 20/12/2020 est consignée dans le tableau ci-dessous :
(*Situation des paiements des différents contrats en F CFA*)

Désignation	Montant des contrats		Paiements effectués		Soldes sur les contrats	
	BOAD	BN	BOAD	BN	BOAD	BN
<i>Études et Contrôle</i>	1 284 382 300	-	772 639 721	-	511 742 579	-
<i>Travaux</i>	20 854 132 364	6 190 521 201	13 522 326 782	1 451 450 872	7 331 805 582	4 739 070 329
Sous-Total	22 138 514 664	6 190 521 201	14 294 966 503	1 451 450 872	7 843 548 161	4 739 070 329
Total Général	28 329 035 865		15 746 417 375		12 582 618 490	

Source : DNR, Rapport de suivi mensuel du projet

A la date du 20 décembre 2020, il a été payé à l'entreprise en charge des travaux et à la mission de contrôle, un montant total de **15 746 417 375 F CFA**, soit un taux de paiement de **55,58%**. Ce montant est réparti comme suit :

- BOAD : 14 294 966 503 F CFA dont 13 522 326 782 F CFA pour les décomptes de l'entreprise et 772 639 721 F CFA pour la mission de contrôle ;
- Budget National : 1 451 450 872 F CFA pour les décomptes de l'entreprise au titre de la contrepartie nationale dans le financement des travaux.

Quant aux soldes sur les contrats, ils s'élèvent à **12 582 618 490 F CFA** dont 7 843 548 161 F CFA pour les contrats financés par la BOAD et 4 739 070 329 F CFA pour le Budget National.

2.2 Visite de chantier

La visite guidée du chantier s'est déroulée en compagnie des représentants de la mission de contrôle, de l'entreprise et du Maître d'Ouvrage. Elle a permis à la mission de s'enquérir de l'état d'avancement des différentes composantes du projet dont les travaux sont en cours.

La première visite a porté sur les travaux de l'échangeur. A ce niveau, l'emprise du site est toujours occupée par des réalisations (mur de clôture du camp militaire de Tiéba, une station service et des propriétés privées). Les travaux sont au stade d'élévation des gros bétons (06 sur 10 déjà réalisés).

La seconde visite a concerné le viaduc. La mission a constaté que (i) les Gros béton sont coulés pour l'ensemble des appuis sauf P7 et P8 au niveau de l'avenue de l'OUA, (ii) 38 semelles sont coulées (sauf celles des deux culées et des piles P7 et P8), (iii) 26/42 piles sont réalisées, (iv) Fouille et gros béton : 21 sur 23, (iv) BA pour semelle et nervure : 40 sur 46 ; (v) Elévation : 26 sur 46, (VI) Plateforme pour échafaudage du Tablier T4N en cours.

Enfin, la mission a visité les travaux d'aménagement de certaines voies urbaines en cours de réalisation. IL s'agit :

- Rue 166 (1,059 km) : les travaux de la couche de fondation sont terminés et les travaux d'assainissement (caniveaux) sont en cours.
- Rue 85 (0,443 km) : les travaux sont au niveau de la phase de préfabrication des pavés et dalettes de couvertures de caniveaux.
- Rues 113-167-166 (1,423 km) : les travaux en cours portent sur les travaux d'assainissement (caniveaux) et la couche de fondation.

- Rues 31-43 : (0,843km) : Les travaux de fondation sont achevés et les travaux d'assainissement sont en cours.
- Rue 100 (1,304km) : les travaux de la couche de fondation sont terminés de même que la Planche d'essais pour la couche de base en litho-stabilisé terminée. Les travaux d'assainissement sont en cours.





2.3 Les constats

À la suite des différents entretiens, de la visite de chantier et de l'analyse des documents mis à la disposition de l'équipe de la mission, le principal constat qui se dégage est l'occupation de

l'emprise du site de l'échangeur au carrefour de la RN7/RN11 par le mur de clôture du camp militaire de Tiéba, une station-service et des propriétés privées. Cette situation qui s'explique par la non-indemnisation des personnes concernées empêche l'entreprise chargée d'exécuter les travaux d'évoluer normalement et pourrait retarder la livraison de l'ouvrage dans le délai contractuel.

À cet effet, des mesures urgentes doivent être prises par l'État pour diligenter les procédures d'indemnisation aux fins d'expropriation et lever les entraves au parachèvement des travaux.

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission se résument ainsi :

- un retard considérable dans l'exécution des grands marchés de travaux. De façon générale, les grands travaux visités connaissent des retards dans leur exécution. Ces retards s'ils sont expliqués selon les entreprises par les difficultés de paiement de leurs mandats au niveau du Trésor, l'absence d'une bonne organisation et une faible capacité financière de certaines entreprises pourraient aussi expliquer les différents retards constatés sur les chantiers. En outre, les retards constatés dans le processus de libération des emprises ont aussi impacté négativement l'exécution normale desdits travaux et le retard dans la mobilisation des ressources de certains partenaires technique et financier ;
- une réalisation satisfaisante dans la mise en œuvre de certains projets/programmes, qualité qui est très satisfaisante conformément aux exigences des Clauses Techniques du marché et selon l'avis des bureaux de contrôle ;
- une satisfaction exprimée par les services techniques, les P/P et les bénéficiaires pour la mission de suivi-évaluation, qui constitue pour ces derniers des motifs réels de satisfaction dans le cadre du suivi des investissements publics ;
- une pertinence des investissements réalisés et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires.

Construction d'un Echangeur Viaduc et Aménagement de 10km Voiries dans la Ville de Sikasso **RNP 3176.**

III !. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR, D'UN VIADUC ET D'AMENAGEMENT DE 10 KM DE VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE SIKASSO					
1	Occupation de certaines emprises du projet, précisément au niveau du site l'échangeur au carrefour de la RN7/RN11 (station-service, mur de clôture du camp militaire de Tiéba, propriétés privées)	- la Non-indemnisation certaines personnes affectée (dont les biens à caractère immobilier sont affectées par la mise en œuvre du projet).	- Diligenter les procédures d'indemnisation aux fins d'expropriation des personnes affectées par le projet - Procéder aux opérations de sensibilisation et demander aux propriétaires de bien libérer les emprises	MTE, MAFHB, MEF MDAC/Entreprise Autorités locales	Immédiat Immédiat Immédiat
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ENERGIE BIOCARBURANT					
1	- Absence de documentation sur le projet (pas lisibilité sur le projet) ;	-la non transmission des archives lors de la passation de service,	Suspendre le programme et procéder à une évaluation a mis parcours.	ANADEB/CPS/DNPD	Immédiat

--	--	--	--	--	--

ALLIANCE GLOBALE CHANGEMENT CLIMATIQUE/ UE					
1	Pas de difficultés majeurs	-	-	-	-
AMENAGEMENT SECTION SEVARE -MOPTI DE LA RN6 AMENAGEMENT SECTION SEVARE -MOPTI DE LA RN6, AMENAGEMENT DE 10 KM DE VOIRIE DONT 5 KM A SEVARE					
	Problème lié à la libération des emprises ce qui a freiner le démarrage effectif des gros ouvrages	Sur 33 ménages affectés dans la localité de Taïkiri seule 2 on accepter les principes d'indemnisation	Procéder au démarrage des travaux là où le problème d'indemnisation ne se pose et pas et continuer à négocier avec les personnes affectées	Le gouvernorat, la mairie, la DRR	Immédiat
Projet Electrification De 32 Localités Rurales par Système Hybride RNP 3048 région de Sikasso					
	Retard dans la mobilisation des ressources	Procédure de décaissement très compliqué	Approcher les PTF pour échanger sur les difficultés et proposer une solutions définitive.	AMADER, DNE	Immédiat

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre du programme annuel de suivi-évaluation de cent (100) projets et programmes d'investissement public au Mali inscrits au PTI 2020-2022 et au BSI 2021 pour la mise en œuvre du « Plan de Réformes des Finances Publiques au Mali (PREM) » pour la période 2017-2021.

Il s'agit pour la DNPd à travers cette mission de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de ces projets, de constater l'effectivité des réalisations physiques et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. À cet effet, elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des services techniques, les UCP, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations. La mission s'est déroulée dans un climat de convivialité et les échanges ont été fructueux entre les différentes parties prenantes.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact sur le développement socio-économique du pays doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

De ces réflexions, il y a lieu de retenir :

- *le retard dans l'exécution des projets/programmes de développement (travaux de construction);*
- *le retard dans le paiement des décomptes par les partenaires techniques et financiers au profit des entreprises attributaires des marchés. Cette difficulté imputable au procédure de décaissements très lent et souvent compliquer ;*
- *le tard dans l'indemnisation des personnes affecter par le projet.*

Par ailleurs, eu égard à l'engouement suscité au niveau des services des départements sectoriels et les structures techniques, la DNPd devra s'atteler à la communication des rapports pour une plus grande transparence du processus de suivi évaluation. Enfin, les recommandations formulées doivent faire l'objet d'un suivi pour s'assurer de l'effectivité de leur mise en œuvre.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

Annexe 3 : Liste des documents de travail

==== - - - - -

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

- - - - -

**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME ANNUEL DE SUIVI PHYSIQUE ET
FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR
L'ANNEE 2021**

Effet stratégique n°2 du PREM: " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique".

Activité 2.1.3.4: "Intensifier les missions de suivi des projets et programmes"

Février 2021

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi par l'Instruction N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990 pour mieux suivre l'exécution du BSI avec la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'«Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle;

un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS;

des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, «l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités » relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;

le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;

les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;

le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;

l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali fournit des efforts pour accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'Etat. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui

sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, des pratiques de gestion et des systèmes d'information qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités relatives aux missions de suivi des P/P s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique".

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers ce programme de missions de suivi des projets/programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;

les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;

les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

Prise de contact avec les CPS et UGP

Envoi de documents : Chef de mission

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS pour information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les DRPSIAP pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

les TDR de la mission ;

la copie de l'ordre de mission ;

la liste des projets à visiter ;

la fiche de suivi des projets.

Débriefing des membres des équipes pour les informations utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (Chef de mission).

Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes : (équipe de mission)

Déroulement des missions : Equipe de mission

Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;

La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :

l'exécution physique et financière par composante des projets/programmes au passage de la mission ;

les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2021 au moment du passage de la mission ;

le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;

l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;

le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet/programme ;

la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;

les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet/programme ;

les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;

l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet/programme par le PTF, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;

les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet/programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP, etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2018, 2019 et 2020 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI/BSI ;

la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;

le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet/programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;

le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.

La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;

La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter.

Phase finale de la mission : Equipe de mission

La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :

Déroulement de la mission ;

Principaux enseignements tirés de la mission ;

Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;

Annexes.

Restitution des résultats à la DNPD;

Envoi du rapport final au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et à la CARFIF;

Publication du rapport final sur le site de la DNPD et/ou du MEF.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets/programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation, d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Compte tenu des contraintes sécuritaires, les projets et programmes des régions du Nord et des régions censées être à risque ne seront pas concernées en 2021.

Pour chaque phase de missions, dans la mesure du possible, la composition des équipes sera de :

au niveau national, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, des Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures du Ministère en charge des Finances telles que la DGDP, la DGB et la Cellule de suivi des projets.

au niveau régional, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

Moyens financiers : imputation budgétaire : Budget National, Exercice 2021.

Durée : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

ANNEXE II : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

1	Lassiné Konaté	président de la coopérative	73470922	Baraouli
2	Yacouba Diarra	Cultivateur	76669240	Baraouli
3	Moussa Bâ	Cultivateur	75396146	Baraouli
4	Moussa Coulibaly	Cultivateur	79770293	Baraouli
5	Lassana Sylla	Cultivateur	73072064	Baraouli
6	Moussa Dembelé	Cultivateur	70043003	Baraouli
7	Mariam Diarisso	Cultivatrice	71603647	Baraouli
8	Kadiatou Diarra	Cultivatrice	73787926	Baraouli
9	Sékou Haïdara	Cultivateur	66666358	Baraouli
10	Daouda Kané	Cultivateur	79769615	Baraouli
13	Amara Koné	Cultivateur	73386962	Baraouli/FORECO
14	Baloubo Maïga	FORECO	74479821	Baraouli
15	Fotigui Togola	FORECO	78836800	Baraouli
16	Mamadou Togola	Cultivateur	75123041	Baraouli
19	Souleymane Mallé	Cultivateur	77367782	Kantola
20	Labassi Mallé	cultivateur	78647967	Kantola
21	Marro Kanouté	cultivateur	74540615	Kantola
22	Soumaïla Kamaté	Cultivateur	73702436	Kantola
23	Adama Diarra	cultivateur	78764534	Kantola
24	Sadiki Kamité	cultivateur	78221780	Kantola
25	Fatoumata Touré	Animatrice	79748927	Kantola
Allassane Diallo		SIFOR	78830819/alassane20@	Bamako
Harouna Mariko		Eaux et Forêt	76311215	Yangasso

Abou Coulibally	Eaux et Forêt		Kimparana
Karamoko Sagara	APROFEM	<u>66971281</u> / <u>karamokosagara@yafoo.fr</u>	Bla
Adama Koné	Eaux et Forêt	79428036	Falo
Adama Diallo	Eaux et Forêt	75087109	Bla
Bourama Traoré	APROFEM	76134800 / bouramatraoré33@yahoo.fr	San
Alassane Touré	Eaux et Forêt	79115983	Sourountouna
Djibrila Sidi Maïga	Eaux et Forêt	90479645	San
Lamine Coulibaly	APROFEM	66646071	Falo
Mohamed Keïta	APROFEM	72059241	Koulandougou
Mohamed Dramé	Eaux et Forêt	76148186	Koury
Massiga Sylla	APROFEM	76239807	Falo
Yaya Thiero	APROFEM	79014692	Koury

Fatoumata Touré	APROFEM	79748927	Diena
Modibo Traoré	Eaux et Forêt	79776716	Touna
Laure Prudence	Eaux et Forêt	70548667	Bla
Bourama C oulibaly	CEF San	76605255	San
Baba S.y Maga	APROFEM	66735335	San
Issouf Haïdara	Eaux et Forêt	77616718	Djéli
Abdoulaye Fofana	APROFEM	77213052	San
Yehiya Maiga	Eaux et Forêt	70638145	San

ANNEXE III : LISTE DES DOCUMENTS DE TRAVAIL DES PROJETS VISITES

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ECHANGEUR, D'UN VIADUC ET D'AMENAGEMENT DE 10 KM DE VOIRIES URBAINES DANS LA VILLE DE SIKASSO

- Rapport mensuel N°06 du bureau de contrôle et de surveillance (CIRA SA) des travaux de construction d'un Echangeur, d'un Viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso ;
- Copie du marché des travaux de construction d'un Echangeur, d'un Viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso ;
- Copie du contrat pour prestations de services de consultants relatifs au contrôle et surveillance des travaux de construction d'un Echangeur, d'un Viaduc et d'aménagement de 10 Km de voies urbaines dans la ville de Sikasso ;
- Fiche de suivi mensuel du projet/DNR ;
- Fiche de suivi des Projets/Programmes renseignée pour le compte du projet.

CONSTRUCTION CENTRE TELESANTE ET INFORMATIQUE MEDICALE

- Rapport N° 24 de supervision des travaux de Construction du Siège de l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale ;
- Fiche de suivi des Projets/Programmes renseignée pour le compte du projet ;
- Copie du marché des travaux des travaux de Construction du Siège de l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale à Hamdallaye en lots unique ;

- Copie du contrat pour prestations de services de consultants pour le contrôle et la surveillance des travaux de Construction du Siège de l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale à Hamdallaye ;
- Copie des mandats de paiement au titre des exercices budgétaires 2016, 2018 et 2020

CONSTRUCTION BRETELLE KATELE-KADIOLO-ZEGOUA (32,5 km) ET AMENAGEMENT DE VOIRIES URBAINES DANS LA LOCALITE DE KADIOLO

- Rapport circonstancié du bureau de contrôle et de surveillance des travaux de construction et de bitumage de la bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (32,5 Km) et d'aménagement de 4 Km de voiries urbaines dans la ville de Kadiolo ;
- Procès-Verbal de réunion hebdomadaire N°45 ;
- Certificat de paiement-Décompte provisoire N°3 ;
- Certificat de paiement-Décompte provisoire N°3 ;
- Rapport trimestriel d'exécution de la Convention N°007/2017/IP du 4^{ème} trimestre 2020 ; - Situation des engagements et paiement au 22/12/2020 de la Convention N°007/2017/IP.